

Décision

Générale

colonial

Décision n° 696 Personnel européen.

n° 696

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO

n° 17 du 01/09/1943

Date de publication

26 août 1943

Date du numéro

1 septembre 1943

TEXTE INTÉGRAL

Une permission d'un mois à solde entière à passer au HARRAR est accordée à Mme HODEGEZ en religion Sœur ETIENNE-MARIE, infirmière en service au Dispensaire Chapon Baissac, à compter du jeudi 26 Août 1943.